

Image not found or type unknown



Auto entrepreneur et association

Par **kate69007**, le **15/09/2009 à 18:02**

Bonjour, rnje voudrais créer un statut d'auto entrepreneur en organisation d'évènements culturels.rnEst il intéressant de facturer mes prestations à une association qui à la même activité, qui prendrait en charge la location d'un local et la rémunération des intervenants pros (non salariés). Je voudrais connaître les avantages, les inconvénients d'un tel montage juridique et à quoi faut il faire attention pour être dans la légalité.rnmerci